



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE LA FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
SAMEDI 6 AVRIL 2019

Compte-rendu de l'Assemblée générale approuvé le

Présents, absents, excusés : voir feuille d'émargement.

Décompte des votants : sur un total de 359 associations et fondations dont 312 à jour de leur cotisation et pouvant valablement prendre part au vote, on dénombre 129 associations et fondations présentes ou représentées. Les statuts n'imposant pas de quorum pour une assemblée générale ordinaire, l'assemblée générale peut donc valablement statuer.

Benôit Lavallart, vice-président du CA de la FEP, et président de la présente AG, déclare l'assemblée générale 2019 ouverte.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2018 tenue à Paris

⇒ ***Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2018 de la FEP est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.***

2. Rapport moral (cf. document distribué)

Le président, Jean-Michel Hitter, se propose de rendre compte de l'action du conseil d'administration et de son bureau, de dresser en quelques mots le bilan de la mandature sortante.

Il décline cette action en trois axes de travail résumés avec trois verbes : affirmer, réunir, agir.

Affirmer : notre fédération est une fédération d'appartenance, la Fédération de l'Entraide Protestante, dont la charte rappelle la double référence à l'Évangile et aux droits humains (la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Réunir : la mission d'une fédération est de permettre à ses membres de mieux se connaître, d'appréhender ensemble les nouveaux défis et les mutations indispensables afin d'adapter constamment l'offre aux nouveaux besoins.

Agir : ce troisième verbe « agir » vient compléter les précédents. La FEP, par ses plaidoyers, remplit sa mission d'interpeller et d'éveiller les consciences. Ces consciences sont agissantes.

Cette assemblée générale est l'occasion d'un passage de flambeau. Le prochain conseil d'administration présentera un nouveau visage. Il sera étoffé et renouvelé.

Il appartiendra à ce conseil d'administration d'assurer les continuités indispensables et les changements nécessaires. Aller résolument vers une FEP 2.0, c'est refonder l'esprit fédératif, en s'appuyant sur les besoins des adhérents. C'est accompagner les transitions organisationnelle, générationnelle, numérique et écologique. La FEP 2.0 saura porter une parole forte en interne et à l'extérieur.

⇒ ***Le rapport moral du président concernant l'exercice 2018 de la FEP est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.***

3. Rapport d'activités 2018 (cf. document joint)

Le secrétaire général, Jean Fontanieu, renvoie au document écrit qui relate le travail de toute l'équipe durant cette année. Jean Fontanieu et Laure Miquel, l'une des secrétaires régionales, présentent quelques points saillants de l'année 2018. La présentation est articulée autour de trois axes.

- ENSEMBLE – Travailler, partager et se nourrir : L'année 2018 a été l'occasion d'une remise à plat du rôle et des missions des comités régionaux. L'échelon régional est un élément structurant de l'organisation de la fédération. Des actions ont été organisées à l'échelon régional ou national sous forme de groupes de travail thématiques. Un accent particulier a été porté à la formation des bénévoles. Les journées régionales ou nationales ont également été des occasions de partage et de travail en commun.

- ENSEMBLE – Construire et innover : L'année 2018 a également vu fleurir plusieurs initiatives : Journée sur l'aide alimentaire, travail de l'alliance des EHPAD protestants, colloque des « centres chrétiens d'accueil et de rencontres, ... Pour la première fois, la fédération a décerné un prix de l'initiative à trois associations présentant des projets innovants.
- ENSEMBLE – Se mobiliser, s'engager et interpeller : La fédération porte en direct et avec l'appui de plusieurs associations adhérentes un dispositif d'accueil de réfugiés accompagnés par des collectifs citoyens. Elle cherche également comment mieux interpeller les pouvoirs publics pour prendre en compte les personnes déboutées du droit d'asile et restant sur le territoire. Les personnes fragiles sont au cœur de nos actions. Pour mieux les connaître, la fédération a commencé en 2018 la constitution d'un réseau de veille dit « sentinelle ». La fédération a organisé ou a participé à différentes journées thématiques d'interpellation : « prendre soin de nos aînés », « journée internationale des migrants », ... Enfin, la fédération a interpellé certains de nos élus ou de nos ministres en fonction des sujets d'actualité qui touchent à ceux qui souffrent.

L'animation de ces actions a été portée par une équipe, partiellement renouvelée en 2018, d'une dizaine de salariés et de quelques bénévoles.

4. Rapport financier (cf. documents)

Compte de résultat 2018

Yves Jeunesse, trésorier, présente le rapport financier. Le compte de résultat est positif avec un montant de 101 743 €. Ce niveau de montant s'explique principalement par une sous-charge de personnel, compensée depuis, en 2019.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 066 K€ au 31 décembre 2018.

La Fondation Individualisée FI-FEP, abritée par la Fondation du Protestantisme, a reçu 31 dons pour un total de 93 K€. 38 K€ sont affectés à des projets d'adhérents. Compte tenu des exercices antérieurs, le montant disponible pour la FEP au 31 décembre 2018 est de 153 K€ dont 59 K€ pour les projets de la FEP en faveur des réfugiés.

Rapport du Commissaire aux comptes (CAC)

Le commissaire aux comptes certifie les comptes réguliers et sincères. Après vérification du contenu du rapport présenté aux adhérents, il n'a aucune réserve à formuler sur la concordance de comptes annuels et sur la situation financière de la Fédération présentées aux adhérents.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel, approuvé par le conseil d'administration du 14 décembre 2018, est présenté par Jean Fontanieu. Le total des charges est de 1 503 K€ dont 915 K€ en moyens humains et 166 K € pour les moyens de structure. Les recettes s'élèvent à 625 K€ de subventions publiques, 510 K€ de cotisations, 19 K€ de prestations et 257 K€ en autres produits pour un total des produits de 1 411 K€. Le budget prévoit un résultat déficitaire de 92 K€.

Le budget "Accueil de l'étranger" porte sur un montant de 427 k€. Il est équilibré avec les ressources affectées à cet objet. Le budget "Communication" s'élève à 120 K€.

⇒ ***Votes du rapport d'activité, du rapport financier 2018, et du budget prévisionnel 2019 : approuvés à l'unanimité***

⇒ ***Vote sur l'affectation de l'excédent de 101 743 € au report à nouveau : approuvé à l'unanimité***

⇒ ***Vote sur la reconduction sans modification du barème des cotisations : approuvé à l'unanimité***

5. Elections des membres du Conseil d'administration

- Elections des membres du collège national

Onze sièges sont à pourvoir au collège national du conseil d'administration. Onze candidats se présentent aux suffrages de l'assemblée générale. Le scrutin a lieu à bulletin secret. Il y a 129 bulletins valides.

⇒ ***La totalité des candidats sont élus. La liste et leur nombre de bulletin est la suivante :***

➤ BECK Hélène	128 voix
➤ CARLES Bruno	128 voix
➤ GALTIER Christian	127 voix

➤ GARDELLE Sandra	128 voix
➤ GODON Pascal	128 voix
➤ GOUNELLE Rémi	128 voix
➤ JEUNESSE Yves	128 voix
➤ LAVALLART Benoit	128 voix
➤ RAHARIJAONA Chrystel	128 voix
➤ RAYMOND Brigitte	128 voix
➤ SPECKEL Daniel	128 voix

- **Validation des membres du collège régional**

Le collège régional est composé de 15 membres élus par les assemblées régionales.

- FEP Arc Méditerranéen : Marylène Badoux, Jean-Marc Flambeau, Philippe Girardet
- FEP Grand Est : Isabelle Mahler, Jean Widmaier, Guy Zolger
- FEP Grand Ouest : Corinne Menadier, Philippe Guttinger
- FEP Nord-Normandie-Ile-de-France : Florence Daussant-Perrard, Rainer Doumont, Rolande Ribeaucourt
- FEP Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne : Martine Chauvinc Chiffe, Jean-Luc Lutz
- FEP Sud Ouest : Renée Lagelouze-Touzaa, Elisabeth Cabane

6. Présentation des nouveaux adhérents à la FEP

Les demandes d'adhésion, au nombre de 7, ont été validées au cours des différents conseils d'administration de mars 2018 à mars 2019 :

- Entraide de Brest (29)
- Timothée Accueil et Jeunesse (30)
- Accueil des réfugiés d'Orthez (64)
- Alliance nationale des YMCA (75)
- Le Bon Foyer de Belleville (75)
- AMALF -Association Médicale Adventiste de Langue Française (30)
- Association Charitable de l'EPU de Saint-Dié-des-Vosges (88)

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée générale remercie tous les participants et clôt l'assemblée.

Jean-Marc LEFEBVRE
Secrétaire de l'assemblée générale

Benoit LAVALLART
Président de l'assemblée générale